



LE NUMÉRIQUE POUR TOUS

SOMMAIRE

4

VU À TRILPORT

- C'est carnaval!

6

RETOUR SUR INVESTISSEMENTS

- La rue de Montceaux rénovée
- Isolation des façades du gymnase
- Une toiture neuve pour la villa Bia

7

DOSSIER

- La révolution numérique et le citoyen

12

INFOS + ÉCOLOGIE

- Une école des plus vertes

13

PATRIMOINE D'HIER

- De l'arrière au front : comment communiquer?

14

ILS L'ONT FAIT...

- News trilportaises

16

LA CULTURE EN PARTAGE

- Sous les yeux de Marianne
- Parlons d'enfance : une 4^e édition riche en émotions
- La voie de la souplesse
- Du nouveau pour le repas des seniors

20

COMPRENDRE LA VILLE

- Le recensement : obligatoire, anonyme, indispensable
- Des précisions sur Linky

22

ASSO FOCUS

- Un vent d'énergie

23

PETITES INFOS TRILPORTAISES

25

MODE D'EMPLOI

- Les « techniques » à la rescousse

26

SERVICES PRATIQUES

27

TRIBUNE POLITIQUE



Épisode neigeux à Trilport

Le service public en action.

Le Ginkgo est une publication de la ville de Trilport.

Dépôt légal avril 2018 – Tirage : 2 400 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Michel Morer

Rédacteur en chef : Manuel Mèze

Comité de rédaction :

Michel Éberhart, Geneviève Leguay, Annick Pane, Françoise Vasselon, Roselyne Walger, Isabelle Yeromonahos.

Photos : Damien Douche

Conception et réalisation :

Concordance(s)/Michel Delon - Tulle (19)

Impression : Jouve - Mayenne (53)

Imprimé avec des encres végétales sur papiers issus de forêts gérées.





LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Comment ne pas revenir sur le drame de Trèbes et les victimes de cet acte terroriste abominable. Une fois de plus, notre pays a été durement frappé. Ce n'est pas en tuant lâchement des innocents que l'on devient un martyr ou un héros, mais bien en sauvant des vies. Aussi nous devons célébrer le geste du Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame comme il se doit, à sa juste mesure. Il est non seulement exemplaire mais héroïque, au sens premier du terme, car exceptionnel et fondateur. Ce militaire a donné sa vie pour une certaine conception de la civilisation et de valeurs communes que nous partageons. C'est grâce à de tels actes que nos enfants et petits-enfants pourront vivre des lendemains respectueux des valeurs républicaines qui nous animent aujourd'hui.

Chacun doit lui en être redevable, tant ces valeurs sont des racines porteuses d'avenir meilleur...

L'avenir, nous le préparons aujourd'hui, en veillant à lier impératifs du présent et enjeux du futur. Contribuer à forger des citoyens respectueux des valeurs républicaines, à bâtir une ville plus sûre et solidaire, soucieuse de protéger son environnement et sa biodiversité, telle est la feuille de route des élus. Notre volonté collective et le sens de l'action engagée doivent donner à ces mots une traduction concrète, au travers des travaux initiés, des aménagements réalisés ou des services mis en place.

Le numérique, dossier de ce numéro du Ginkgo, c'est un peu comme la prose de Monsieur Jourdain, on l'utilise sans trop s'en rendre compte. La majorité des Trilportais a accès à la fibre, dont le déploiement se poursuit. La ville a mis en place des téléservices ouverts 24 h/24, 365 jours par an, utilisés par plus de 85 % des familles pour ce qui concerne le périscolaire. Les conseils municipaux sont entièrement dématérialisés. Chaque section de primaire de nos écoles est dotée de vidéoprojecteurs interactifs, les enseignants ont intégré ces outils à leur pédagogie quotidienne depuis longtemps. Une application pour mobiles est désormais disponible afin de vous « simplifier la ville ». Si Trilport est sans doute une des villes les plus « digitales » de Seine-et-Marne, nous ne devons pas oublier ceux qui pour de multiples raisons n'ont pas accès au numérique.

Comme l'écrivait Andrée Chédid, dont bientôt une école de Trilport portera le nom : « nous ne pouvons bâtir qu'accordés à demain. »

Jean-Michel Morer, maire de Trilport

C'EST CARNAVAL!



vu à Trilport



17
03
18

S'il y a un moment dans l'année où la fraternité, la tolérance et la solidarité font corps dans les rues, c'est bel et bien à l'heure du carnaval! Cette année, les enfants des écoles et leurs parents, accompagnés des membres du comité de jumelage et des associations des écoles ont défilé au milieu d'artistes de rue. Une belle éclaircie dans un ciel pluvieux.



À SUIVRE...

Qu'en est-il des «dossiers en cours»?

Petit rappel des actions engagées. Celles qui avancent, celles qui aboutissent. Manière de ne pas perdre le fil...



La rue de Montceaux rénovée

Des travaux de voiries ont été réalisés durant 5 mois rue de Montceaux à la sortie de la ville (direction Montceaux-les-Meaux) pour un montant de 82 565,44 euros. Le chantier s'est déroulé en deux parties et a concerné principalement la sécurité routière et les piétons : création d'un trottoir, d'un réseau d'eaux pluviales, rénovation de l'éclairage public et création d'un ralentisseur. Au printemps 2018, des bandes rugueuses de ralentissement seront également posées.

Isolation des façades du gymnase

Actuellement au stade des finitions, les façades ouest et sud du gymnase de la Noyerie ont été rénovées, un chantier qui s'est déroulé durant 6 mois, de septembre 2017 à février 2018. Fortement abîmées par le temps, leur rénovation extérieure était en effet nécessaire. Mais les travaux ont surtout permis une isolation thermique du bâtiment avec pose de parements en panneaux de résine et de cellulose de bois. Cette intervention a été réalisée pour un montant de 125 716,80 euros, elle contribuera à faire baisser nettement les consommations énergétiques du bâtiment.

Une toiture neuve pour la villa Bia

Après 60 ans de bons et loyaux services, la toiture de la villa Bia devait être réhabilitée : ardoises percées, crochets usés, zinguerie fissurée : des pans de mur entiers se retrouvaient victimes d'infiltration d'eau. Les travaux extérieurs sont désormais terminés ; la charpente a été traitée aux produits anti-xylophages, des bois de couverture neufs ont été installés, de nouvelles ouvertures créées et de nouvelles ardoises ont été posées. Le tout pour un montant total de 177 586,08 euros. Les travaux se termineront mi-avril.

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET LE CITOYEN



Trilport vient d'obtenir 4 arobases lors de la remise des labels nationaux de «Villes Internet», ce qui pour une première participation n'est pas banal et illustre l'implication de la ville dans un domaine clé : le numérique.



LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET LE CITOYEN

Avant l'été, Orange devrait avoir terminé de déployer la fibre optique sur Trilport, la ville sera alors fibrée à 100 %. Une grande majorité d'habitants profite cependant déjà de toutes les opportunités offertes par le très haut-débit, que ce soit pour se distraire ou travailler. La fibre, le développement de l'Internet mobile, l'émergence du *Big Data* transforment radicalement nos pratiques. La révolution digitale a beau être discrète, quasi imperceptible, elle bouleverse tous nos repères actuels.

Cette marche en avant ne s'arrête jamais et Trilport n'y échappe pas. Tous les domaines d'activités de la collectivité sont concernés. C'est pour privilégier une approche transversale qu'une conseillère municipale déléguée au numérique a été désignée afin de tous les dossiers relatifs à ce domaine clé et à leurs conséquences, qu'elles soient juridiques, humaines ou financières.

Vers la ville dite « intelligente »

La commune a initié sa mue numérique depuis déjà quelques années. Ce mouvement de fond nécessite une forte implication des agents municipaux qui doivent se former, s'adapter à de nouveaux outils et procédures, accepter de voir leurs rôles évoluer afin de privilégier d'autres missions et d'être plus proches des habitants. Rapide état des lieux.

Au niveau des écoles

L'accès des jeunes Trilportais au numérique constitue une priorité, tant il est important que chacun dispose des moyens de réussir une scolarité dans laquelle le digital prend et prendra de plus en plus de place.

Les trois écoles de la ville sont reliées à la fibre, chaque classe connectée au réseau de son établissement ; enseignants et élèves bénéficient ainsi directement des ressources proposées par Internet. Toutes les sections élémentaires de La Charmoye et de Jacques-Prévert sont dotées d'un tableau numérique interactif du CP au CM2. Des équipements innovants qui apportent une nouvelle dimension aux enseignements dispensés par des équipes pédagogiques très impliquées. Trilport est de loin, la commune de l'agglomération la plus en pointe dans ce domaine.

Notre collectivité vient de renouveler une grande partie du parc d'ordinateurs des écoles et a mis en place une Commission numérique éducative. Composée des directeurs de chaque école, d'élus et de techniciens municipaux, de l'Inspecteur de circonscription et de son référent Numérique, elle permet d'aborder de manière collaborative toutes les questions relatives à l'équipement des classes, au déploiement des usages numériques (robots, objets connectés, tablettes...) ou à l'animation des nombreux projets éducatifs.

Faciliter la ville

L'investissement de la ville dans le numérique ne concerne pas que les écoles, il est bien plus global.

Le site Internet de la commune a été conçu pour promouvoir un portail de téléservices accessibles à tous les habitants et prolonger ainsi l'action des services municipaux. Disponibles 24h/24h, 365 jours par an, ces applications sont destinées à faciliter le quotidien des Trilportais. Si certains se souviennent encore des files d'attente interminables pour inscrire les enfants à la cantine, aux services périscolaires ou acquitter leurs factures, ce temps est révolu. Il est possible à distance d'inscrire son enfant à une activité, de contrôler sa situation ou de régler en ligne par télépaiement sécurisé. Un mode de fonctionnement plébiscité par plus de 85 % des familles qui l'ont adopté!

Internet est également de plus en plus utilisé lors des enquêtes publiques (procédures liées notamment à l'urbanisme) que ce soit pour télécharger, consulter les documents soumis à enquête, dans un espace spécifique ou encore contribuer. Dans le même esprit, les citoyens ont accès à tout un panel d'informations : actualités de la ville, budgets, menus des cantines, comptes rendus de conseils municipaux...

Afin d'être toujours plus proche des habitants et de tenir compte de l'évolution des usages, Trilport vient de lancer une application destinée aux smartphones et tablettes (voir encadré). Le mobile est aujourd'hui le canal le plus utilisé par les Français pour surfer sur Internet (42 % contre 38 % à l'ordinateur, cf. le *Baromètre numérique 2017*), une tendance qui s'accroît au fil des mois. Il est désormais possible de consulter à partir de son téléphone portable, les informations les plus récentes sur la ville, de recevoir notifications ou alertes, d'utiliser les téléservices proposés par la commune ou de signaler et de géolocaliser des problèmes constatés.

Si la ville n'a pas abandonné les supports écrits, *Le Ginkgo* en est la meilleure preuve, elle s'est positionnée – outre le blog et le site Internet – sur les réseaux sociaux et dispose d'une page Facebook officielle (Ville de Trilport) et d'un compte twitter (@Trilport). Depuis 18 mois, toute la procédure des conseils municipaux est dématérialisée. Les



POINT DE VUE

ENTRETIEN AVEC PIERRE-JEAN BENGHOZI,

DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS, PROFESSEUR À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE, MEMBRE DU COLLÈGE DE L'ARCEP (AUTORITÉ DE RÉGULATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET DES POSTES)

LE GINKGO : *La France s'est engagée dans un processus dit de « dématérialisation ». Comment, selon vous, ce processus va-t-il changer le quotidien des citoyens et citoyennes à moyen et long terme ?*

P.-J. BENGHOZI : Toutes les activités économiques et sociales sont concernées par cette forme de « dématérialisation » portée par le développement du numérique dans la société. Cela a d'abord touché des produits matériels ou des services qui ont été remplacés par des services dématérialisés en ligne : le streaming à la place des CD, les sites d'information à la place du journal papier, les billets de train électroniques au lieu du morceau de carton à composter, la banque en ligne à la place des agences. Cette dématérialisation va aller en grandissant. La vague actuelle de développement du numérique se démarque profondément, à ce titre, des vagues d'informatisation des décennies précédentes. Désormais tout et tous sont potentiellement concernés par des terminaux (smartphones, ordinateurs portables, montres), qui se connectent partout, servent et serviront de plus en plus dans les activités professionnelles ; les services publics n'échappent et n'échapperont pas à ces évolutions.

LE GINKGO : *Justement, à quel type de service public doit-on s'attendre ?*

P.-J. BENGHOZI : Le numérique constitue une formidable opportunité pour redéfinir profondément ces services dans la nature, l'universalité, la simplification, le coût et la qualité des prestations offertes. En matière de déplacement, les capacités de dématérialiser les titres

de transport, d'affiner les systèmes d'information pour organiser ses trajets ou s'informer des retards éventuels, ont, sans aucun doute, constitué une amélioration de l'expérience des voyageurs : le succès des applications de la SNCF ou de la RATP en atteste. En matière de santé, la capacité de mieux connaître les différents examens, traitements, antécédents comme d'avoir accès à distance à des spécialistes, fournit également une amélioration appréciable des parcours de soins et permet d'envisager plus facilement le maintien à domicile de malades ou de personnes dépendantes. Mais au-delà, il est intéressant de souligner que les technologies de l'information et de la communication contribuent aussi à définir des formes radicalement nouvelles de services publics grâce à la possibilité de mobiliser les contributions d'une multitude d'utilisateurs, comme le montrent les applications collaboratives.

LE GINKGO : *Quels seront les principaux écueils techniques (accès aux données personnelles, stockage des informations, sécurité...) et sociétaux (sentiment d'exclusion, adaptation à des technologies qui changent très vite, aspects financiers...) à éviter ?*

P.-J. BENGHOZI : Pour positifs et enthousiasmants qu'ils puissent être, ces larges mouvements de transformation supposent néanmoins une vigilance particulière sur certains points pouvant constituer des écueils à leur développement ou des conséquences négatives de leur utilisation. Vous en avez cité plusieurs que je regrouperais en plusieurs dimensions. J'évoquerais d'abord l'importance de la connectivité et de l'accessibilité. Si l'on veut éviter une fracture numérique ou une société à plusieurs vitesses, il est impératif que tous les territoires offrent des mêmes potentialités en termes de connexion au très haut débit fixe et mobile, que tous les citoyens disposent de moyens (économiques et techniques) pour se connecter, travailler et bénéficier des services et fonctionnalités ouvertes par le numérique. La deuxième dimension importante recouvre la maîtrise individuelle des usages, ce que l'on appelle parfois la « littératie numérique » : comprendre les rudiments des technologies du numérique, savoir se débrouiller en cas de panne d'un programme ou pour installer un appareil, se déplacer et se protéger dans l'univers de l'Internet en maîtrisant les risques de sécurité, être capable de se limiter à des usages raisonnables en termes de temps passé, de recul critique sur les éventuelles « fakes-news », de vigilance à l'égard d'« amis » des réseaux sociaux et des informations personnelles que chacun publie. Enfin, une dernière dimension importante concerne pour moi la régulation et la gouvernance économique de l'Internet : garantir la loyauté des informations, des recommandations ou des conseils fournis par les plateformes et sites Internet, assurer que les acteurs dominants de l'Internet contribuent tous de manière juste et proportionnée à la fiscalité et la rémunération des infrastructures, garantir un Internet ouvert à tous et à tous les services, sans discrimination. Ce que l'on appelle souvent « la neutralité de l'Internet ».

élus reçoivent directement sur des tablettes numériques, les convocations, délibérations, courriels et documents électroniques, après le Conseil. Les décisions des élus sont directement transmises à la Préfecture. Ce sont de réelles économies à la clé (suppression des photocopies, temps en personnel), un gain de temps appréciable, moins de stress et cela favorise un travail plus fluide des services, concentré sur l'essentiel.

Gestion et maintenance

Cette transition digitale concerne d'autres champs d'action : réseaux informatiques entre les différents sites (via liaison radio), une sauvegarde des données externalisée, bientôt également vidéo protection et éclairage public « intelligent ».

Trilport profite du renouvellement de l'ensemble des points lumineux dans le cadre de la rénovation totale de l'éclairage public pour installer des modules communicants. Le réseau d'éclairage public devient ainsi un véritable écosystème numérique, où grâce à un ordinateur relié aux armoires, il devient possible de moduler l'intensité lumineuse, prolonger la durée de vie des lampes, anticiper les pannes et déployer via le réseau d'éclairage, de nouveaux services.

Quels futurs chantiers ?

La transformation numérique se poursuit, d'autant plus que la feuille de route imposée aux collectivités pour 2018 est plus que chargée : mise en place de la dématérialisation, de l'*Open Data*, de la protection des données individuelles. Autant d'étapes qui donneront l'occasion de revenir sur ces questions dans les prochains numéros du *Ginkgo* !

Mais les élus ont fait de l'inclusion numérique, une priorité. Toutes les formalités administratives sont désormais dématérialisées. Cette situation amène les citoyens dans l'impossibilité ou l'incapacité d'utiliser l'outil numérique (âge, culture, formation, langue, handicap...) à l'exclusion sociale. Ce n'est pas acceptable, le numérique doit faciliter la vie et non devenir une machine à exclusion. Il est essentiel que les communes s'impliquent et agissent en ce domaine.

#NŪMÉRĪK!

Trilport a accueilli le MAIF Numérique Tour afin de permettre à chacun de se familiariser avec les usages numériques. Le camion de la MAIF a reçu plusieurs classes et attiré de nombreux Trilportais de toutes générations. Ce sont près de 1200 visiteurs qui ont découvert dans les meilleures conditions les dernières innovations dans le domaine du numérique. La commune a organisé parallèlement une semaine de sensibilisation (#Numerik) : cycle de conférences (Les écrans et les enfants, A la découverte du logiciel libre, le citoyen au cœur de la ville de demain), animations, salon... Un nouveau rendez-vous qui a suscité beaucoup d'intérêt. Deux initiatives à signaler également : la dotation d'une station météo connectée à chacune des écoles primaires et une première nationale : la signature d'un partenariat destiné à promouvoir le moteur de recherche de la société française Qwant, spécialement adapté aux jeunes internautes, dans les écoles de Trilport. Comme quoi il existe de véritables alternatives à Google.



INFOS +

TRILPORT VILLE CONNECTÉE @@@@

Depuis 1999, l'association Villes Internet remet chaque année un label national allant d'une à cinq arobas (@) aux collectivités s'impliquant concrètement dans le déploiement des usages numériques citoyens. Cette distinction est délivrée après un audit global de la politique numérique menée par chaque collectivité autour de 4 axes : la démocratie et les services publics, le vivre ensemble, le partage des connaissances et la création de richesse.

Pour sa première participation, Trilport a reçu 4 arobas. À titre exemple, la seconde ville seine-et-mar-naise à concourir, Fontainebleau, n'en a obtenu que 3. Cela démontre concrètement le niveau d'impli-cation de notre commune.

UNE ÉCOLE DES PLUS VERTES

L'école élémentaire Jacques-Prévert s'est vue remettre, jeudi 16 novembre, par l'académie de Créteil le label E3D – grade 3 : «Déploiement».

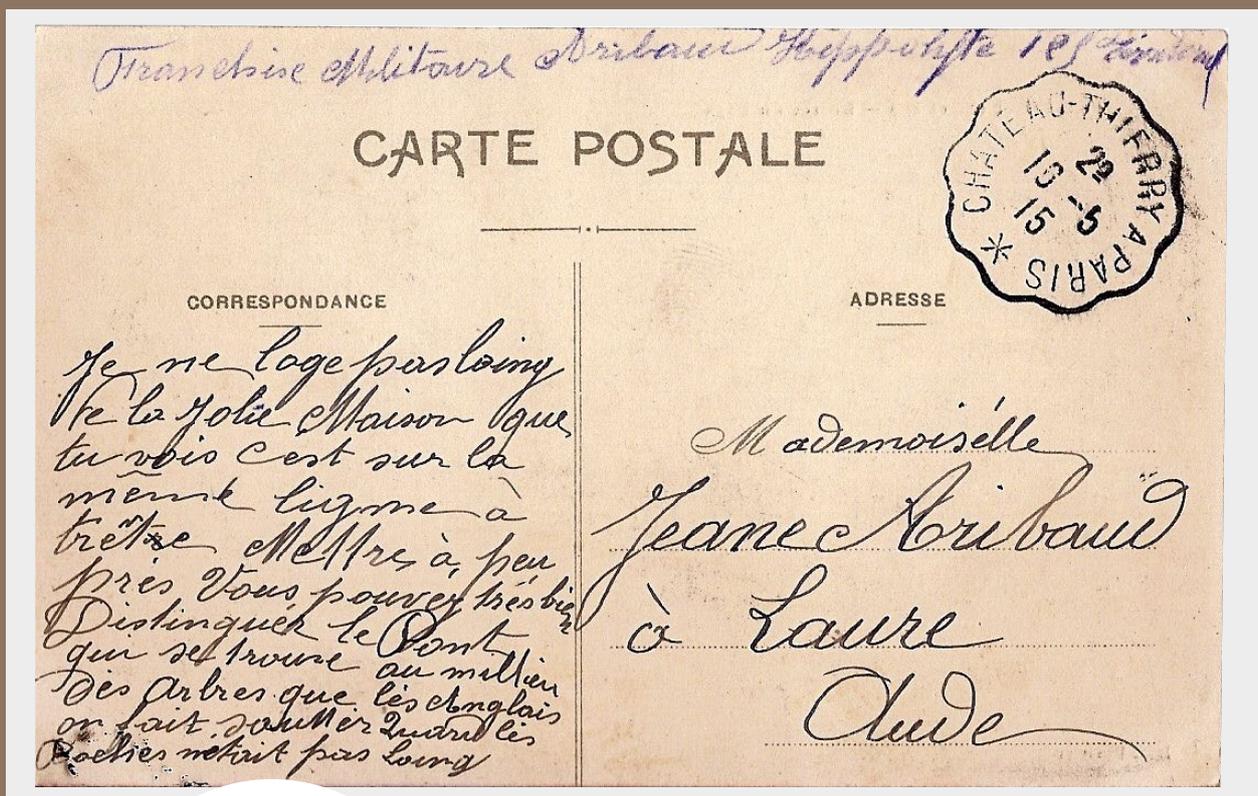
Ce diplôme vient récompenser l'éducation au développement durable (E3D) dispensée par l'équipe pédagogique de l'établissement qui mène différentes actions dans la sensibilisation à l'écologie et dans la compréhension des « interactions existant entre l'environnement, la société, l'économie et la culture. » Un programme des plus ambitieux.

Les enseignants s'appuient sur des outils pédagogiques diversifiés afin de sensibiliser les enfants à toutes les thématiques du développement durable. Il s'agit d'actions comme « Nettoyons la nature », l'entretien d'un potager ou le recyclage de différents matériaux utilisés directement en classe (papiers) ou collectés à la maison (piles...). Ces différentes actions, avec l'appui de divers partenaires, ont permis à l'école de franchir ces dernières années les deux premiers niveaux de la qualification (Engagement et Approfondissement).

Une sensibilisation aux thématiques environnementales est développée dans l'ensemble des enseignements et activités : lutte contre le gaspillage alimentaire, création d'une mare, mise en place d'une ruche pédagogique, d'un potager, etc.

L'accompagnement de la municipalité dans cette démarche a permis de franchir le troisième et dernier palier qui démontre l'engagement à long terme de l'établissement. Autant d'activités qui feront l'objet d'études en mathématiques, sciences, français, langues et arts plastiques. La dotation d'une station météo connectée sera l'occasion pour les élèves des écoles de constater les effets des variations climatiques.





PATRIMOINE D'HIER

De l'arrière au front : comment communiquer ?

Le 1^{er} août 1914, le tocsin sonne : comme ce soldat territorial basé à Trilport, plus de trois millions cinq cent mille hommes sont loin de leur foyer ; gérer le flot de la correspondance : un problème en temps de guerre.

En effet, dès qu'il le peut, le soldat écrit en franchise militaire et attend fébrilement le courrier dans sa tranchée. Pour organiser cela au mieux, les secteurs postaux sont créés par Augustin-Alphonse Marty, Inspecteur général de la poste militaire dès décembre 1914. Les Français ont ainsi échangé annuellement plus de 2,4 milliards de lettres, cartes postales et paquets pendant 4 ans. À part pour celles des territoriaux, par sécurité, les familles ne savent pas où cantonne leur soldat : une précaution jugée essentielle. Il fallait bien sauvegarder le moral des troupes, de l'arrière et des familles.



17
03
18

Timbrés ?

40 ans déjà pour l'amicale philatélique de Trilport et des environs avec un hommage aux membres disparus. Présentant les panneaux soigneusement documentés des exposants, une brochure s'attachait à l'historique du matériel ferroviaire et insistait sur la participation des écoliers dessinateurs, récompensés comme il se doit.

Celtes

Foule et ambiance des grands jours dans une salle des fêtes qui a vibré aux sons des Celts. Avec des classiques endiablés et des improvisations, les musiciens nous ont transmis leur joie de vivre, rythmée par les chorégraphies bien réglées de deux jeunes et jolies danseuses.

03
02
18



02
12
17

Randonnée nocturne

Le samedi 2 décembre, à la tombée du jour, les lampes frontales bien fixées au front et bravant le froid, une cinquantaine de randonneurs sont partis pour une balade nocturne de plus de deux heures dans les bois de Trilport. Belle initiative du club de randonnée avec à l'arrivée un moment convivial autour d'une bonne choucroute.



10
12
17

Noël trilportais

Les 9 et 10 décembre, affluence dans l'école, la salle des fêtes et sur la place pour le marché de Noël, les sapins, les chocolats et crêpes de l'Action jeunesse, les Ateliers du Père Noël : c'était la fête pour les enfants de la commune et les jeunes visiteurs allemands du Comité de jumelage.

Voyage dans l'espace

C'est à la découverte des petits corps du système solaire que l'association Uranie nous avait conviés pour son exposition annuelle. Des lunettes astronomiques, un géorama et une conférence sur Mars ont permis aux jeunes scolaires et aux autres visiteurs de satisfaire leur curiosité.

18
11
17



15
10
17

La musculation en formes !

Avec ses 70 adhérents et 12 qualifiés au niveau national ou international, le club de musculation de Trilport est une référence dans sa fédération de Force athlétique qui met en valeur le sport propre. Cela s'est concrétisé les 31 mars et 1^{er} avril de cette année par l'organisation de la finale nationale au gymnase de La Noyerie.



▲ Commémoration du 11 novembre 1918.

SOUS LES YEUX DE MARIANNE

À l'occasion du 99^e anniversaire de l'armistice de 1918, la municipalité, soucieuse de son devoir de transmission, a accueilli l'exposition *Les symboles de la République, des valeurs fondatrices de notre histoire et de notre quotidien.*

Pour les scolaires qui se sont succédé les 9, 10, 11 et 13 novembre, cette visite d'exposition à la salle des fêtes, préparée par les enseignants, et complétée par une découverte de l'hôtel de ville et des principaux services municipaux, s'inscrivait dans l'éducation à la citoyenneté ; un des volets du programme des écoles élémentaires.

Sous le regard d'une Marianne imposante tenant un drapeau bleu, blanc, rouge, décor réhabilité et prêté par l'association Artstock, les écoliers ont examiné les 10 panneaux historiques et illustrés. Ils y ont reconnu la devise républicaine, l'arbre de la Liberté, *La Marseillaise*, le drapeau, le bonnet phrygien, le 14 juillet, le coq, et... Marianne, s'attardant sur telle ou

telle représentation symbolique comme dans le tableau *La Liberté guidant le peuple*. L'ensemble était complété par des documents philatéliques, des cartes postales et des documents liés au conflit de 1914-1918. Les maillots des équipes de France de football et de rugby ornés du coq, venaient leur rappeler que 99 ans après la signature de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre Mondiale, les symboles de la France demeurent actuels. Si les gouvernements et les peuples passent, les symboles, eux, restent. Immuables. Éternels. La République était au rendez-vous de cette célébration de la paix qui renvoya dans leurs foyers ceux qui avaient eu la chance de n'être pas « Morts pour la France ».

À l'occasion de Parlons d'enfance qui s'est déroulée début décembre à Trilport, des conférences ont chacune réuni une quarantaine de personnes. Autour de la puéricultrice Marie-Hélène Chandon-Coq, de la psychologue Florence Winter, puis de Sandrine Hidalgo-Valdès et Corinne Gioffi, formatrices en pédagogie positive et animatrices de la Fabrique à bonheurs, les Trilportais et Trilportaises ont pu échanger sur l'importance d'accueillir les émotions du tout-petit ou de faire de ces émotions des alliées pour mieux grandir. Ces rencontres ont rappelé combien la prise de conscience de nos propres émotions est un processus complexe aussi bien pour l'adulte que pour l'enfant.

Des animations variées

Afin de mettre en pratique ces savoirs, le Relais d'assistantes maternelles (RAM) avait convié les futurs parents, parents et enfants à des ateliers animés par Corinne Gioffi et Sandrine Hidalgo. On y a abordé la lecture d'un album illustré dans lequel le lecteur est sensibilisé à la façon de s'exprimer avec des personnes avec lesquelles il est en désaccord afin de trouver un compromis, et d'un second livre mettant en scène une fratrie et les relations complexes entre frères et sœurs, parfois très déstabilisantes pour les parents.

Des parcours moteurs ont aussi permis de développer les capacités motrices des tout-petits dans un cadre ludique. Le spectacle *Dans les pas de papa* offrait, lui, un regard sur la relation enfant-parent. Un labyrinthe sonore et sensoriel était proposé au grand public et aux assistantes maternelles, pour rappeler que les émotions naissent aussi du bruit, du son, de la musique.

Près de 300 personnes (enfants et adultes) ont participé aux différents rendez-vous où échanges et informations ont permis une sensibilisation et une poursuite de la réflexion. L'an prochain, Parlons d'enfance aura 5 ans.



▲ Le labyrinthe sonore

PARLONS D'ENFANCE : UNE 4^E ÉDITION RICHE EN ÉMOTIONS

Du 1^{er} au 9 décembre, pour la quatrième fois était organisé Parlons d'enfance, une semaine dédiée à la petite enfance. Cette année, le public était invité au cœur des émotions chez le tout jeune enfant.



▲ Au cours de la représentation du spectacle *Dans les pas de Papa*



LA VOIE DE LA SOUPLRESSE

Multi-médaillée en -70 kg, Odile Froment (Judo club de Trilport) vient récemment de décrocher le titre de vice-championne du monde vétérans. Une belle récompense pour une jeune femme de 33 ans, employée le jour, judokate le reste du temps.



Il a été dit d'Odile Froment qu'elle est «timide». Comme si c'était un défaut ou incompatible avec une carrière de judokate de haut niveau. Sa petite taille et sa voix posée peuvent en effet porter à confusion. Mais les épaules et les cuisses de la jeune trentenaire laissent supposer qu'elle est bien solide sur ses jambes. «Enfant je faisais de la gymnastique, mais au bout de deux ans j'ai trouvé que ça ne bougeait pas assez», commente la Varreldoise licenciée à Trilport. «Je me suis inscrite pour des entraînements de foot et de judo, mais je ne suis jamais allée au foot, le judo m'a tout de suite plu». Les petites filles n'ont aucune difficulté à apprécier le judo, littéralement «voie de la souplesse». Faire tomber les garçons, les immobiliser, retourner leurs avantages physiques contre eux. Comme l'a si bien dit Jigoro Kano, inventeur du judo et figure tutélaire de ses adeptes : «Une technique supérieure surpasse la force».

Du courage et beaucoup de temps

La technique, Odile, elle connaît. À 33 ans et avec bientôt 25 ans de judo, elle en a fait tomber des adversaires. Comme elle n'est pas bien grande, elle a développé les techniques d'épaule. Sa prise favorite? «*Ippon Seoi Nage*, une projection sur le dos à un bras». Un mouvement assez spectaculaire.

Le temps est une notion toute relative en judo, et pour elle. Ses journées sont bien remplies : 37h30 comme employée aux fruits et légumes du Carrefour Market, plus 9h30 de cours à Trilport, 4h30 à Charny, plus les séances de musculation chez son athlète de frère, et les compétitions le week-end.

Des semaines bien denses où la patience acquise sur les tapis lui est bien utile.

Ceinture noire à 16 ans

Douée, elle a su attendre un an avant de passer sa ceinture noire, n'ayant pas les 16 ans requis. Vite repérée elle intègre une classe Sport-études en 2001, et a décroché une place de 9^e aux championnats de France juniors. Malheureusement, seules les 7 premières pourront poursuivre une scolarité sportive de pointe.

Si elle échoue à quelques prises de l'équipe de France, elle n'en défend pas moins les couleurs avec autant d'ardeur et connaîtra par la suite de beaux succès. Le judo est un art martial pratiqué en corps à corps, mais n'en reste pas moins un sport d'équipe. «Dans tous les clubs où je suis passée soit comme licenciée soit pour acquérir de nouvelles tech-



DU NOUVEAU POUR LE REPAS DES SENIORS

La salle des fêtes devenue désormais trop étroite, c'est le gymnase communal de la Noyerie qui a offert ses espaces décorés pour le repas aux aînés en ce dimanche 16 décembre proche de Noël.

Une belle surprise les attendait quand ils sont entrés dans le hall : une allée de sapins de bois brut illuminés, réalisés par les services techniques, les menait à la salle où les élus les accueillait avec de chaleureux sourires. Après le traditionnel discours de bienvenue,

les participants, âgés de 69 ans et plus, accompagnés ou non de leur conjoint, ont pris place pour partager le repas du traiteur. Et sur la table décorée les attendait un gourmand ballotin de chocolat. Les plats se sont succédé au rythme d'un orchestre dont le répertoire avait été judicieusement choisi :

le temps du madison, des «yé-yé», même si quelques valses musette, le champagne aidant, ont fait tourner les têtes ! Comme il se doit, les 2 doyennes et les 2 doyens ont été honorés avec de chaudes félicitations et quelques douceurs. La journée s'est terminée trop vite, mais ce fut une réussite.

niques, j'ai trouvé un esprit famille. C'est aussi cela que j'aime bien.» Elle en profite pour remercier l'ensemble de ses entraîneurs.

Vie d'entraîneuse

En 2012, elle a senti son genou la lâcher : rupture des ligaments croisés ! Entraîneuse des petits depuis 2008, elle découvre le bord des terrains : « Je ne pouvais plus combattre alors je me suis mise au bord du tatami mais je me suis vite rendu compte que c'était

encore plus stressant d'être coach que d'être combattante. On est là, et on est impuissante ».

Des médailles

Remise de ces anciennes blessures, là voilà aujourd'hui avec plusieurs médailles autour du cou. Tout d'abord en senior, elle est arrivée troisième à la Coupe de France des entreprises, puis a obtenu une médaille de bronze aux Championnats d'Europe des vétérans à Zagreb en Croatie en juin 2017

pour finir vice-championne du monde des vétérans à Olbia en Sardaigne le 29 octobre dernier. « Sur le tatami je suis vraiment différente. À Olbia, aux championnats du monde des vétérans, j'avais vraiment à cœur de battre l'Allemande qui m'avait battue en juin aux championnats européens à Zagreb où j'avais peut-être été un peu dépassée par l'événement ».

Une belle récompense pour cette athlète.



LE RECENSEMENT : OBLIGATOIRE, ANONYME, INDISPENSABLE!

Tous les 5 ans, en partenariat avec l'Insee, la commune, sous la responsabilité de son maire, organise le recensement de la population.

À Trilport, il a eu lieu du 18 janvier au 17 février 2018. Des agents recenseurs munis de cartes nominatives ont collecté les informations concernant les ménages et les habitants domiciliés sur la commune. Quelle que soit votre situation, il est obligatoire de répondre à ce questionnaire anonyme qui permettra à notre commune d'avoir des données précises sur sa population afin d'adapter ses services.

Le recensement repose désormais sur une collecte d'information annuelle, concernant successivement tous les territoires communaux au cours d'une période de cinq ans. Les communes de moins de 10 000 habitants réalisent une enquête de recensement portant sur toute la population, à raison d'une commune sur cinq chaque année. Les communes de 10 000 habitants ou plus, réalisent tous les ans une enquête par sondage auprès d'un échantillon d'adresses représentant 8 % de leurs logements.

C'est utile...

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État à leur budget, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir un service petite enfance, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des habitants.

C'est simple...

Répondre au recensement est un acte citoyen obligatoire. Un agent recenseur recruté par la mairie s'est présenté chez vous. Il vous a remis vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouviez pas, les questionnaires papier à remplir, qu'il est venu rechercher à un moment convenu avec vous.

C'est sûr...

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Sur Internet aussi

Plus de 4,8 millions de personnes ont répondu en ligne en 2017. À Trilport, en 2018, sur plus de 2 000 foyers, un peu plus de 50 % ont répondu par Internet.

Les résultats

Le traitement des données est fait par l'Insee. Les statistiques précises de la ville seront connues pour partie au cours de l'été et en détail à la fin de l'année 2018. Ces informations seront retranscrites dans le magazine.

com
pren
dre
la
ville

DES PRÉCISIONS SUR LINKY

Suite à la réunion d'information du 12 mars dernier organisée dans le cadre du déploiement des compteurs Linky, et pour répondre aux questions légitimes de beaucoup de nos concitoyens, il apparaît important de rappeler certains points.

UNE COMMUNE PEUT-ELLE, S'OPPOSER AU DÉPLOIEMENT DES COMPTEURS LINKY ?

Ce déploiement fait suite à une directive européenne (2009/72/CE du 13 juillet 2009) enjoignant aux États membres de mettre en place des « systèmes intelligents de mesure » de consommation électrique ; directive transposée depuis en droit français (loi du 10 février 2010). L'article L. 341-4 du Code de l'énergie, oblige les gestionnaires des réseaux publics de distribution d'électricité à « mettre en œuvre des dispositifs permettant aux fournisseurs de proposer à leurs clients des prix différents suivant les périodes de l'année ou de la journée et incitant les utilisateurs des réseaux à limiter leur consommation pendant les périodes où la consommation est la plus élevée ». En France le service public de distribution d'électricité est assuré par un gestionnaire de réseau unique, Enedis.

Si les réseaux et les compteurs sont effectivement la propriété des communes, la majorité d'entre elles (dont Trilport) a transféré la compétence distribution d'électricité à des syndicats départementaux (le Sdesm en Seine-et-Marne) qui négocient directement avec les gestionnaires de réseaux.

Le cahier des charges, qui régit ses contrats entre le distributeur d'électricité et les communes, veut que le compteur fasse partie du « domaine concédé ». C'est à Enedis, non aux usagers ni même aux communes, de décider de les changer ou non. L'obligation de déployer les compteurs Linky ne heurte pas le principe de libre administration des collectivités territoriales, comme l'a précisé le Conseil d'État à maintes reprises et ces dernières ne peuvent y faire obstacle. Toute délibération d'un conseil municipal s'y opposant est entachée d'illégalité.

UN USAGER PEUT-IL LÉGALEMENT S'OPPOSER AUX COMPTEURS LINKY ?

Deux cas de figure se présentent :

- *Le compteur non accessible depuis la voie publique est situé dans une propriété privée* : Le code pénal sanctionne « le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public, agissant dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions ou de sa mission, de s'introduire ou de tenter de s'introduire dans le domicile d'autrui contre le gré de celui-ci hors les cas prévus par la loi ». Si le client a exprimé son refus, le compteur Linky ne peut être de fait installé. Le distributeur d'électricité n'ayant pas la possibilité de procéder à un relevé de compteur à distance pourra ultérieurement facturer la relève à pied. (Commission de régulation de l'énergie).

- *Le compteur est accessible depuis la voie publique*. Les agents d'Enedis peuvent procéder au changement de compteur sans votre accord. Il est vivement recommandé d'exiger un rendez-vous afin d'être présent. La société déployant au nom d'Enedis est tenue de vous en proposer un (accord entre la mairie et Enedis).

AVEC LINKY, IL EST POSSIBLE DE CONNAÎTRE MES HABITUDES DE CONSOMMATION

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a encadré strictement la collecte des données personnelles via Linky, qui peut mesurer trois grands types de données :

- **Les index de consommation**, transmis pour établir la facturation. Elle ne permet pas au distributeur et aux fournisseurs de connaître vos habitudes de consommation.

- En ce qui concerne la **courbe de charge** (représentation graphique de l'évolution de la consommation d'énergie sur une période donnée), la Cnil a imposé que sa transmission soit explicitement consentie par le consommateur et que l'intervalle auquel les données sont remontées ne puisse être inférieur à 10 minutes.

- **Les données** relatives à la qualimétrie et à la sécurité du compteur ne permettent pas de connaître les habitudes de consommation de l'abonné.

La Cnil impose à Enedis de demander le consentement explicite de l'utilisateur avant de collecter la courbe de sa consommation électrique heure par heure. Elle a mis en demeure le fournisseur Direct Énergie, d'obtenir « le consentement [de ses clients] au traitement de données personnelles, celui-ci n'étant pas libre, éclairé et spécifique », et a estimé que le fournisseur d'électricité avait présenté les choses de façon trompeuse.

CONCERNANT LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION

Le Conseil d'État a considéré que l'implantation des compteurs Linky ne présentait pas de risques justifiant de prendre des dispositions de nature à prévenir d'éventuels dommages (CE, 20 mars 2013). À ce jour, l'ensemble des contentieux portés par les communes en ce domaine ont été rejetés. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) concluant « à une faible probabilité que l'exposition aux champs électromagnétiques émis par les compteurs communicants, dans la configuration de déploiement actuelle, engendre des effets sanitaires à court ou long terme ».

MON FOURNISSEUR POURRA COUPER À DISTANCE L'ÉLECTRICITÉ

Techniquement, le gestionnaire de réseau peut couper l'alimentation en électricité à distance. Cette possibilité est encadrée : appartement inoccupé ne disposant plus d'un contrat de fourniture, besoin de délester le réseau temporairement suite à des problèmes d'approvisionnement en électricité sur une zone localisée ; demande de l'occupant.

Enedis ne peut pas couper l'électricité à distance en cas d'impayé. La procédure prévue par la commission de l'énergie oblige Enedis à faire déplacer un technicien.



UN VENT D'ÉNERGIE



L'association Le Souffle des saisons existe depuis une dizaine d'années et propose sur plusieurs communes, notamment à Trilport, des cours de Qi Gong. Elle compte plus de 80 adhérents/pratiquants.

Nathalie Lehmann-Barbat enseigne cette discipline en cours collectifs mais aussi en entreprises, en institutions – Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et en individuel. Des ateliers d'approfondissement sont proposés ponctuellement le week-end, en salle ou en plein air. Après trois ans de formation dans cette discipline et des années de pratique, Nathalie Lehmann-Barbat continue à se perfectionner en participant à un collège d'enseignants de l'ITE-QG (Institut traditionnel d'enseignement du Qi Gong).

«Le Qi Gong (prononcer Tchi Kong) s'adresse à tout le monde, explique la formatrice. Toute personne qui veut dénouer son corps, s'apaiser et se détendre est la bienvenue. Dans la vie, nous n'avons pas forcément une posture de corps idéale et cela crée des tensions, empêche la fluidité de nos mouvements et cela a une incidence sur nos émotions.» En médecine traditionnelle chinoise, «Qi» représente l'énergie vitale, le souffle, «Gong» peut avoir la signification de travail. On parle d'un art corporel harmonisant notre corps et notre esprit. L'harmonisation se fait

également en fonction des saisons, cela nous aide à nous adapter et rester en lien avec notre environnement.

Le Qi Gong est un des piliers de la médecine traditionnelle chinoise. Cette «gymnastique» énergétique apporte des bienfaits physiques (équilibre, souplesse, respiration, longévité...), une meilleure connaissance de soi.

Cette discipline lente et douce s'adresse à tous les publics et tous les âges. D'ailleurs, l'association souhaite ouvrir un cours spécifique pour les enfants (plus ludique, s'appuyant sur l'imitation d'animaux afin de développer l'imagination, de se centrer sur leur force vitale et de canaliser l'énergie).

«À Trilport, nous avons des adhérents de 40 à 91 ans avec une grosse majorité de femmes, annonce Nathalie Lehmann-Barbat. Mais les plus jeunes et les hommes sont bienvenus. On voit des gens se transformer, en général au bout d'une année avec un travail en continu. L'intérêt de venir au Qi Gong est lié à l'attention que l'on se porte, que l'on porte à son corps. C'est une prise de conscience.»

VACANCES D'ÉTÉ

INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS

Pendant les grandes vacances, les centres de loisirs accueillent les enfants âgés de 3 à 11 ans au sein de 3 groupes : maternels, moyens (CP/ CE1) et grands. Les inscriptions se feront du mercredi 02 mai au lundi 18 juin pour les Trilportais qui sont prioritaires jusqu'au 1^{er} juin. Puis elles sont ouvertes aux habitants de Fublaines du lundi 04 juin au lundi 18 juin et à ceux des autres communes du lundi 11 juin au lundi 18 juin. Le service jeunesse clôture les inscriptions le lundi 18 juin à 17 h 30. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site de la ville www.trilport.fr ou en appelant le service jeunesse au 01 60 09 79 30. Aucune inscription ne se fera pas téléphone.

BON APPÉTIT!

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Dans le cadre des services à la population, la municipalité met en place le portage de repas à domicile. C'est la possibilité d'être livré d'un panier-repas complet (entrée, plat de viande ou poisson, légumes, fromage, dessert) ainsi que d'une collation du soir (soupe + laitage) les jours où vous le souhaitez.

Le service est adapté aux différents régimes alimentaires. Les conditions pour en bénéficier ; vous devez être Trilportais ou Trilportaise et être présent à votre domicile lors de la livraison du panier-repas, il n'est pas possible de le faire livrer ailleurs.

Pour plus de renseignements ou pour souscrire, contactez la mairie au 01 60 09 79 30.

PETITES INFOS TRILPORTAISES

PREMIÈRE FOIS

INSCRIPTION À L'ÉCOLE

Votre enfant entre à l'école en septembre 2018? Vous devez préalablement l'inscrire en mairie avec les pièces suivantes : justificatif de domicile, pièce d'identité du parent qui inscrit l'enfant, carnet de santé de l'enfant et livret de famille.

Le service jeunesse vous indiquera l'école où sera sectorisé votre enfant et vous remettra une fiche de transmission que vous donnerez à la directrice de l'école lors du rendez-vous d'inscription.

Si vous souhaitez l'inscrire en garderie, à la cantine ou au centre de loisirs, deux photos d'identité, votre numéro de CAF et de sécurité sociale ainsi que votre avis d'imposition vous seront nécessaires.

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC DU SERVICE JEUNESSE :

Lundi de 15 h 00 à 18 h 30

Mardi de 15 h 00 à 17 h 30

Mercredi, jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

Samedi : 14 avril, 26 mai et 9 juin de 9 h 00 à 12 h 00.

2 FLEURS

DES MAISONS FLEURIES... FLEURIES!

La salle Saint-Exupéry a accueilli les récipiendaires du concours communal des maisons fleuries. En présence des Amis de Saint-Fiacre, Michel Vallier, président du jury, a rappelé le règlement national. Outre la propreté, la variété et l'harmonie des plantations, l'accent est mis sur les écogestes : utiliser des espèces locales peu consommatrices d'eau, de préférence récupérée, et bannir les désherbants et les insecticides. Après la remise de diplômes communaux et départementaux et de bons d'achat, les organisateurs ont remercié les services techniques et les particuliers qui permettent à la commune d'honorer sa deuxième fleur.

MÉDAILLES

LE TRAVAIL À L'HONNEUR

Tradition bien agréable à Trilport : une nouvelle promotion de médaillés du travail entourés de leurs familles a été reçue à la mairie par les élus ; un discours d'accueil, une remise de diplômes et de fleurs ont marqué cette cérémonie, sans oublier le verre partagé.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Aux abords des établissements scolaires, la circulation est intense, ce qui n'est pas sans poser des problèmes de sécurité pour nos écoliers. Si la prudence est tout particulièrement de mise dans ces zones où de nombreux élèves et leurs parents se déplacent, la municipalité rappelle également aux automobilistes venant déposer leurs enfants qu'ils doivent impérativement stationner leur véhicule sur un emplacement autorisé, quelle que soit la durée de leur arrêt et non pas, comme bien souvent constaté par nos policiers municipaux, se garer à cheval sur les trottoirs, sur les passages protégés, sur la chaussée voire même sur l'emplacement de garage de la desserte du bus scolaire.

Pour mémoire, un décret paru en juillet 2015 sanctionne tout stationnement gênant et dangereux d'une amende de 135 €. Pour la sécurité de nos enfants, la municipalité appelle au bon sens et au comportement citoyen de tous.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Baptiste Abeele
Elliot Héry Gautier
Léna Archery Attard
Aline Meziere

MARIAGES

Laure Boutanquoy et Laëtitia Legeay
Bertrand Formentel et Émilie Cabrillac
Yann Leclercq et Xiaoyan Zhu

DÉCÈS

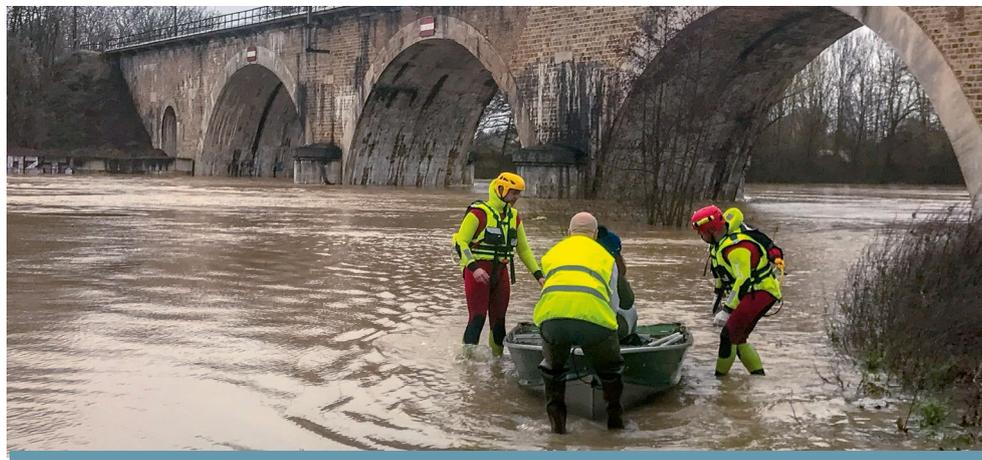
Jacques Walger
Janine Emery, veuve Levasseur
Joseph Guéguen
Michel Franchet
Agnès Lémry, veuve Buzenet
Marcelle Rey
Christelle Calloud
Annie Renard, épouse Marton
Balbina Solanes, veuve Morer
Huguette Pierné, veuve Berganz
Michel Deswelle
Jean-Michel Poudrier



▲ Bords de Marne inondés... sous la neige.



LES «TECHNIQUES» À LA RESCOUSSE



Suite aux événements climatiques de ce début d'année 2018, les agents des services techniques ont été sollicités quotidiennement pour les inondations, puis les épisodes neigeux. Un enjeu pour la commune qui se doit de répondre à ce type d'urgence tout en assurant le quotidien.

Entre la crue de la Marne et l'enneigement des routes, les 13 agents des services techniques ont connu des mois de janvier et février plutôt denses. Mobilisés pour rassurer, évacuer, libérer des axes routiers principaux, ils ont été en action autant qu'ils l'ont pu.

■ Toujours d'astreinte

24/24 h et 7/7 jours, un élu et un agent des services techniques sont d'astreinte afin d'anticiper au mieux les urgences qui pourraient survenir. Lorsqu'il est informé d'un événement par les services de l'État (préfecture, pompiers, police ou gendarmerie), l'élu d'astreinte évalue la situation et contacte la Direction générale des services chargée ensuite de répartir au mieux les tâches entre les différents agents.

■ Vigilance crue

Lors de la crue de la Marne, les agents de la police municipale et des services techniques sont ainsi intervenus aux côtés des forces de l'ordre, des pompiers et de la préfecture pour évacuer les personnes touchées puis leur trouver un hébergement pérenne. Il

faut alors coordonner rapidement et le plus efficacement possible les services concernés au niveau local, départemental, voire régional. Des services qui peuvent être mobilisés et en action dans d'autres communes.

■ La neige

Quelques jours plus tard, c'est la neige qui s'est installée. Le mardi 6 janvier au matin, en prévision, avant de connaître les alertes météo, Trilport a procédé au salage des axes principaux à partir de 5 heures et tout au long de la matinée en fonction des agents disponibles. Deux équipes se sont ainsi constituées avec une relève en début d'après-midi. À partir de 17 heures, une neige drue a commencé à tomber, se maintenant au sol. Le sel ne fait effet que s'il est largement dispersé par le flux de véhicules qui passent dessus, ce qui peut expliquer que des voies puissent sembler non déneigées si celles-ci sont peu utilisées. Toute la journée du mercredi 7 et du jeudi 8 janvier, les véhicules munis de lame ou de sel ont parcouru un maximum de rues de la ville en fonction des possibilités d'accès, et des impératifs de sécurité.

14 avril**Les suspects – théâtre**
[salle des fêtes]**6 mai****Superloto des enfants**
[salle des fêtes]**8 mai****Commémorations**
[parc Ponton d'Amécourt]**25 mai****Accueil des nouveaux arrivants**
[hôtel de ville]**27 mai****Thé dansant**
[salle des fêtes]**9 juin****Brocante**
[parc Ponton d'Amécourt
et parking du 29 mars 1962]**MAIRIE****Horaires et jours d'ouverture**

Lundi : 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Mardi : de 14 h à 18 h

Mercredi, jeudi, vendredi :

8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h

Tél. : 01 60 09 79 30**Fax : 01 64 35 04 31****Mèl : mairie@trilport.fr****CCAS****Horaires et jours d'ouverture***Accueil sans rendez-vous*

les lundis de 9 h à 12 h

et les mardis de 14 h 30 à 18 h

Accueil sur rendez-vous

les mercredis de 9 h à 12 h

et les jeudis de 14 h à 16 h 30

Villa Bia – Tél. : 01 60 25 26 79**POLICE MUNICIPALE****Permanences**

Les samedis de 9 h à 12 h

Tél. : 01 60 24 69 25**RAPPELS**

- Il est interdit de faire des feux dans votre jardin (végétaux, papiers...),
- Taillez vos haies à la bonne hauteur (pensez à vos voisins),

Utilisation d'engins bruyants autorisée :

- du lundi au vendredi (7 h - 12 h, 13 h 30 - 20 h)
- les samedis (9 h - 12 h et 15 h - 19 h 30),
- les dimanches et jours fériés (10 h - 12 h),

Déchets verts :

Ramassage les mardis.

- sac de maxi 25 kg
- branchages maxi 80 cm, diamètre 5 cm.
- les branchages doivent être présentés en fagots liés en dehors des sacs

Le volume total admis ne pourra excéder 20 sacs ou 1,5 m³ par foyer et par collecte

Ne sont pas collectés :

- la terre et les matériaux comparables
- les ordures ménagères

Les sacs à déchets verts sont à retirer en mairie sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

LES COLLECTES**Ordures ménagères :**

lundi et jeudi

Collective sélective**(bacs bleus) : lundi****Collecte des extra-ménagères :**

Sur rendez-vous

Ne sont pas collectés :

- Les DTOD (déchets dangereux des ménages) : bouteilles de gaz, peintures, piles, réfrigérateurs...
- La ferraille
- Les DDE (déchets d'équipements électriques et électroniques) : téléviseurs, écrans d'ordinateur...
- Les DIS (déchets industriels spéciaux) : solvants, colles, goudrons...
- Les déchets inertes : gravats de démolition, équipements sanitaires, portes, fenêtres, éviers...
- La vitrerie

Pour les objets non collectés, se rendre au service de déchèterie dans la zone industrielle. **Tél. : 01 60 24 75 70**

Rappel : les poubelles sont interdites sur les trottoirs en dehors des jours de collectes.

ESPACE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

UN NOUVEAU CAP POUR TRILPORT

Chères Trilportaises, chers Trilportais, à l'aube de cette nouvelle année 2018, nous tenons à vous souhaiter une très belle année. Qu'elle soit pour vous et vos proches une année de bonheur, de santé et pleine de belles aventures. Concernant la réalisation de la ZAC multisites Saint-Fiacre/Verdun-Berlioz/Fublaines dite «ZAC de l'Ancre de lune» C'est plus de 770 logements dont une grande partie sera construite en centre-ville. Ce projet nous paraît déraisonnable tant que la déviation de Trilport ne sera pas réalisée. En effet, le site Saint-Fiacre/Verdun est situé en entrée de ville Est de Trilport. Il est relié au territoire environnant par la RD 603, au Sud du périmètre. Il est à noter qu'en 2013, il y avait 30 000 véhicules jour qui traversaient notre commune. 4 années plus tard, il y a d'avantage de véhicules... Lorsque les 2 phases sur 3 du projet «Ancre de Lune» seront terminées d'ici 2025, le centre-ville sera totalement saturé. D'autant plus que même si la gare de Trilport a été récemment rénovée, elle ne permet pas une augmentation significative des usagers. À ce propos, nous sommes toujours dans l'attente de l'électrification de la ligne promise à nombreuses reprises par la municipalité sans qu'il y ait de réelles avancées. D'autant plus que la ligne dite «P» subit régulièrement des retards voire des annulations de trains. Les rames restent d'ailleurs vétustes. En ce qui concerne la déviation de Trilport, celle-ci nous est promise depuis plus de 40 ans malheureusement les belles paroles ne sont jamais suivies des faits. D'autre part, si je ne suis pas convaincu que la suppression du péage de Coutevroult réduirait le nombre de véhicules traversant Trilport, je partage l'avis de Jean-François COPÉ qu'il est un frein certain au développement économique du secteur de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux. Enfin, nous sommes dans l'attente du déploiement de la vidéo protection sur notre commune. Nous comprenons l'impatience des Trilportais particulièrement celles et ceux qui ont été victimes d'agressions (agressions en augmentations ces derniers temps). Bonne Année 2018.

Éric KRAEMER pour les membres de l'opposition.

La collecte des extra-ménagers CHANGE

Elle s'effectuera
dorénavant
SUR RENDEZ-VOUS
en appelant la mairie
au 01 60 09 79 30



Dès qu'une dizaine d'administrés sera recensée, vous serez appelé par la mairie qui vous indiquera le jour de la collecte et un créneau horaire.

Vous devrez absolument être présent le jour de la collecte par les services de l'agglomération.

L'APPLICATION MOBILE DE TRILPORT



À UTILISER AU QUOTIDIEN.

CONSULTEZ - RÉAGISSEZ - RESTEZ INFORMÉS

